



Un pas en avant, trois en arrière

Par Jordi Tercero

Sommaire

Édito : Un pas en avant, trois en arrière
par Jordi Tercero p. 1

Des défenseur.e.s du territoire et de l'environnement à Paris
par PBI France et Ricardo Henao Galvis p. 2-3

Entretien avec Juana Sanchez Toma, témoin du procès pour génocide contre le peuple Ixil
par Geoffrey Renimel et Cécile Gendreau p. 4-5

Un Ixil à l'honneur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
par Coralie Morand p. 6

Brèves p. 7

L'année 2018 a été particulièrement agitée pour les défenseur.e.s de l'environnement et des droits humains au Guatemala. Même si certains procès ont vu la justice triompher, comme la lutte des populations Xincas contre la mine San Rafael¹, la reconnaissance du génocide contre la population Ixil² et les sentences contre d'anciens militaires pour des crimes contre l'humanité (cas Dos Erres, et cas Sepur Zarco), sur le terrain, la réalité est toute autre, et elle est très inquiétante.

Cette année a été synonyme d'une dégradation très alarmante des conditions des défenseur.e.s de l'environnement et des droits humains au Guatemala. Par rapport à 2017, l'année 2018 se démarque non seulement par une hausse des cas de criminalisation de défenseur.e.s, mais surtout, par l'augmentation du nombre d'assassinats à leur encontre. Depuis janvier 2018 (jusqu'au jour de l'écriture de cet édit), plus de 20 défenseur.e.s ont été assassiné.e.s³, parfois avec une violence terrible, comme Juana Raymundo qui a auparavant été violée et torturée. Cela constitue une hausse considérable par rapport à l'année précédente où, selon le rapport annuel du Bureau guatémaltèque du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits humains (OACNUDH), le nombre d'assassinats s'élevait à 12⁴.

D'autant plus que cette année, la cible de ces attaques est flagrante : les organisations et les populations autochtones et/ou rurales qui luttent pour défendre le territoire, les ressources naturelles, l'environnement et les droits des populations autochtones ont été particulièrement touchées. Selon l'Unité de protection des défenseur.e.s des droits humains au Guatemala (UDEFEUGUA), 13 sur les 18 homicides commis de janvier à juillet 2018 ont été dirigés contre cette catégorie de défenseur.e.s⁵. À ce chiffre, il faut encore additionner l'assassinat et la torture de la défenseuse Juana Ramirez Santiago, membre de la Red de Mujeres Ixiles, le 21 septembre 2018 à Nebaj, Quiché, et celui du défenseur Edras Ezequiel de la Rosa Morales, membre du Mouvement Syndical Autochtone et Paysan du Guatemala (Msicg), assassiné le 24 novembre dernier à Taxisco, Santa Rosa. C'est-à-dire que le nombre d'assassinats des défenseur.e.s du territoire et des populations autochtones s'élève désormais à 15, soit 75% des cas répertoriés en 2018.

Ces assassinats, ainsi que d'autres types d'agressions contre des défenseur.e.s des droits humains, ont des impacts directs sur les organisations et les populations que ces personnes représentent. La perte d'une ou d'un défenseur.e.s déstabilise et heurte le travail réalisé par toute une communauté et/ou toute une organisation, d'autant que ce sont les leaders qui sont la cible de ces assassinats. C'est ainsi que même si dans les tribunaux la justice fait un pas en avant, sur le terrain, elle en fait trois en arrière.■

Collectif Guatemala

21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - France
Tel: 01 43 73 49 60
collectifguatemala@gmail.com

Direction de publication:
Isabelle Tauty Chamale,
ISSN 1277 51 69

Ont participé à ce numéro :
Camille Ely, Cécile Gendreau,
Amandine Grandjean,
Ricardo Henao Galvis,
Jehane Jaabouti, Coralie
Morand, PBI France, Geoffrey
Renimel, Jordi Tercero et
Juliette Von Wuthenau

1. Collectif Guatemala « Minera San Rafael : la justice rend sa décision finale », *Solidarité Guatemala* 225, 10.18, <https://bit.ly/2Qn81SS>

2. Collectif Guatemala « La Justice transitionnelle : reflet des défaillances du pouvoir judiciaire au Guatemala », *Solidarité Guatemala* 225, 10.18, <https://bit.ly/2Qn81SS>

3. Le nombre exact est difficile à déterminer à cause du manque d'enquêtes et du caractère politique que ce nombre revêt

4. OACNUDH, « Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les activités du Haut-Commissariat au Guatemala », 2017, <https://bit.ly/2L7PtQz>

5. Coordinadora de ONG de Desarrollo—España, « Coordinadora se joint à la dénonciation du meurtre des défenseur.e.s des droits humains au Guatemala », 02.08.18, <https://bit.ly/2LUrG9z>

Des défenseur.e.s du territoire et de l'environnement à Paris

Par PBI France et Ricardo Henao Galvis

A l'occasion du Sommet International des défenseur.e.s des droits humains (DDH) qui s'est tenu à Paris les 29, 30 et 31 octobre 2018, PBI France a réalisé des entretiens avec José Bó et Lolita Chávez, deux défenseur.e.s guatémaltèques. L'occasion de revenir sur leurs impressions quant à ce sommet mais aussi leur combat et leurs espoirs pour l'avenir.

PBI France : Pouvez-vous vous présenter et présenter les luttes que vous défendez au Sommet Mondial des Défenseurs des Droits Humains ?

José Bó (JB) : Je m'appelle José Bó Mo je suis originaire du peuple Maya Q'eqchi et je suis un défenseur à La Résistance Pacifique de Cahabón, qui oeuvre pour la défense du territoire, contre la dépossession de la terre, l'abattage d'arbres et l'exploitation abusive de nos rivières au Guatemala.

Lolita Chávez (LC) : Mon nom est Aura Lolita Chávez, je suis une féministe de la communauté guatémaltèque de la région de Quiché et membre du peuple K'iche et du Conseil des peuples K'iche. Depuis 2007, notre organisation oeuvre pour la défense de la vie, de la nature, du territoire et des terres. Nous luttons pour l'eau, la montagne et contre la la spoliation et le pillage des biens communs. K'i signifie « beaucoup » et che' signifie « arbres », nous sommes littéralement le peuple parmi les montagnes qui vit avec les arbres.

PBI France : La Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'Homme a maintenant 20 ans. Pour vous, en tant que défenseur.e.s des droits humains, que représente ce texte ?

JB : Pour nous, c'est un instrument pour protéger nos vies et appuyer nos luttes dans la défense du territoire. Cela sert à ce que les différentes instances gouvernementales ne nous criminalisent pas et ne nous empêchent pas de lutter pour nos droits.

LC : Cette déclaration est un instrument juridique qui soutient notre

travail de défense des droits humains et nous protège de la répression, de la criminalisation et de la judiciarisation de ceux et celles qui se trouvent dans ces luttes. Cette déclaration nous incite à continuer à nous battre et il est important qu'elle soit largement connue et mise en pratique.

PBI France : Comment la Déclaration sur les DDH a-t-elle eu un impact concret sur vos luttes et sur le terrain? Cette déclaration a-t-elle été respectée ?

JB : Au Guatemala, cette déclaration a été un échec, et elle se reflète dans la persécution dont nous souffrons pour le travail que nous faisons pour la défense du territoire et des droits humains. Nous n'avons pas le droit de manifester pacifiquement sans être criminalisé.e.s et stigmatisé.e.s par les autorités locales. Par exemple, le camarade Bernardo Caal, célèbre défenseur des droits humains à Cahabón, a été criminalisé et emprisonné pour persécution politique en raison de ses luttes contre la dépossession de nos terres et l'accaparement de nos rivières par des projets hydroélectriques.

LC : Sur le terrain, cet instrument n'est pas reconnu par l'État. Nous ne sommes pas assuré.e.s de pouvoir nous rencontrer librement ou d'exprimer nos différends sans crainte. De plus, des lois contre les mouvements sociaux sont en train de voir le jour. Personnellement, en tant que défenseure des droits humains et de la vie, je ne me suis jamais sentie protégée par l'État, qui m'a également délégitimée. Et en raison de ce manque de protection, j'ai dû quitter mon pays, auquel je suis toujours profondément attachée.

PBI France : Quels seront, selon vous, les principaux défis des défenseur.e.s des droits humains dans les années à venir ?

JB : Le principal défi est la recherche de cet objectif qui est de vivre en paix sans toute la persécution que subissent les DDH. Lutter contre la stigmatisation, la criminalisation et les menaces dont nous sommes victimes pour la défense de nos droits et de nos territoires.

LC : La situation dans la région est assez difficile et complexe. De plus en plus de politiques se positionnent en ennemis des droits humains. Compte tenu de cela, l'un des plus grands défis est la construction de réseaux qui transcendent les frontières, de manière à pouvoir continuer à vivre. Un autre défi est la visibilité de nos luttes sur les territoires, que notre travail en tant que défenseur.e.s soit reconnu et soutenu. ■



© Ricardo Henao Galvis

Lolita Chávez et José Bó à Paris le 28 octobre 2018

A l'occasion du Sommet international des défenseur.e.s des droits humains, José Bó a pu parler de la Résistance Pacifique de Cahabón et du combat des communautés Q'eqchi'es contre l'implantation de barrages hydroélectriques. L'occasion pour nous de revenir sur une arrestation politique retentissante : la condamnation de Bernardo Caal.

Le 9 novembre dernier, Bernardo Caal, défenseur du territoire et de l'environnement, a été reconnu coupable de détention illégale et de vol qualifié, et condamné injustement à 7 ans et 4 mois de prison. Pour les organisations de défense des droits humains, cette condamnation est un exemple précis de criminalisation des défenseur.e.s de l'environnement.

Bernardo Caal Xol est un dirigeant de la communauté Q'eqchi' de la municipalité de Santa Maria Cababón et un membre de la Résistance Pacifique de Cahabón. La Résistance Pacifique est un processus collectif auquel participent 38 communautés de la municipalité qui s'organisent pour la défense du territoire et du bassin de la rivière Cahabón, et plus particulièrement pour protester contre la construction de sept barrages hydroélectriques.

Aujourd'hui des institutions telles que la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Banque Centraméricaine d'Intégration Économique (BCIE) investissent dans des projets qui s'ancrent dans des territoires ancestraux sans s'inquiéter

des conséquences désastreuses pour les populations locales et l'environnement. La résistance pacifique dénonce ainsi le fait que la construction de ces barrages hydroélectriques perturbe gravement l'écosystème fluvial et détruit les habitations.

Parmi les stratégies utilisées, Bernardo Caal Xol avait déposé une demande de protection devant la Cour Constitutionnelle pour protéger les communautés autochtones touchées par la centrale hydroélectrique d'Oxec. Le 4 janvier 2017, la Cour Suprême de Justice du Guatemala avait accordé une protection définitive à Bernardo Caal, suspendant les licences des projets Oxec et exigeant que le Ministère de l'Énergie et des Mines (MEM)

organise une consultation avec la population des communautés touchées par le projet.

Mais Bernardo Caal a ensuite été arrêté en janvier 2018. Avant son interpellation, il avait reçu des menaces et fait l'objet de campagnes de diffamation sur les réseaux sociaux. Les poursuites pénales dirigées contre lui ont été marquées par des retards, et il a été l'objet des tentatives d'intimidation, tout comme

d'autres dirigeants de la communauté et les avocats de la Résistance Pacifique. Toutes ces actions ont été accompagnées d'une campagne constante de diffamation dans les médias locaux et nationaux selon un schéma de criminalisation répandu.

Les employés de Netzone S.A., une entreprise soustraitante qui a travaillé à la construction de la deuxième centrale hydroélectrique d'Oxec, affirment avoir été retenus et volés par un groupe de membres de la communauté, dirigé par Bernardo Caal. Ce dernier nie son implication dans les faits supposés, et était au même moment en

voyage hors de Cobán, comme l'ont prouvé ses avocats à la Cour.

Nous souhaitons exprimer notre solidarité avec Bernardo Caal, sa famille, la Résistance Pacifique de Cababón ainsi que la communauté et les dirigeant.e.s autochtones qui font face à des poursuites pénales pour leur lutte en faveur des droits humains et la défense de l'environnement. Nous exhortons les membres de la communauté internationale à surveiller de plus près l'impact des multinationales au Guatemala, tant par leurs conséquences désastreuses sur l'environnement que par les violations des droits humains qu'elles engendrent.■

**SOY BERNARDO CAAL Y ME
CONDENARON A 7 AÑOS Y 4 MESES DE
PRISIÓN POLÍTICA**



**POR DEFENDER Y DENUNCIAR EL DESVÍO Y
CONTAMINACIÓN DEL RÍO CAHABÓN QUE AFECTA A
CIENTOS DE COMUNIDADES Q'EQCHIS'.**

Je suis Bernardo Caal et j'ai été condamné à 7 ans et 4 mois de prison politique pour défendre et dénoncer le détournement et la pollution de la rivière Cahabón qui affecte des centaines de communautés Q'eqchi'es.

Entretien avec Juana Sánchez Toma, témoin du procès pour génocide contre le peuple Ixil

par Geoffrey Renimel et Cécile Gendreau

Juana Sánchez Toma vit dans la petite ville de Cotzal, en plein cœur de la zone ixile, l'une des vingt-deux ethnies Mayas qui peuplent le Guatemala. L'ethnie Ixil a été durement touchée par les massacres et les violences durant le conflit armé (1979-1996). En 2013, les tribunaux avaient reconnu le génocide contre le peuple ixil et la culpabilité de l'ancien dictateur Efraín Ríos Montt et de son chef de l'intelligence militaire Mauricio Rodríguez Sánchez. Mais quelques jours plus tard, la sentence avait été annulée pour vice de forme malgré la contestation des parties civiles. Le procès ne s'est rouvert qu'en octobre 2017 et ses conclusions ont été décevantes pour les nombreuses victimes : Efraín Ríos Montt est décédé en avril 2018 avant que ce deuxième procès n'aboutisse et Mauricio Rodríguez Sánchez a été acquitté le 27 septembre 2018. Si le tribunal a reconnu qu'il y avait bien eu génocide contre la population ixile, les auteurs de ce crime n'ont finalement pas été condamnés.

Nous donnons ici la parole à Juana, témoin du procès contre Fernando Romeo Lucas García (président de 1978 à 1982) et contre Efraín Ríos Montt (président de facto de 1982 à 1983). Comme de nombreuses femmes de son village, Juana a été séquestrée puis violée par des militaires en 1982, avant d'apprendre que de nombreux membres de sa famille avaient été massacrés.

Juana est engagée dans plusieurs associations de défense des droits humains, comme *Flor de Maguey*, qui soutient les femmes ixiles victimes de violences sexuelles, et l'Association pour la Justice et la Réconciliation, qui lutte pour la mémoire et la reconnaissance du génocide.

Grâce au soutien du Collectif Guatemala, Juana a participé en 2016 à une tournée de défenseur.e.s en Europe. Elle a donné plusieurs conférences à Paris, Genève et Bruxelles.

Le Collectif Guatemala envoie chaque année quatre accompagnateurs.rices au Guatemala, dans le projet de terrain ACOGUATE. Deux d'entre eux/elles sont affecté.e.s à l'équipe de la zone Ixile, auprès des témoins dans le procès pour génocide. Juana bénéficie d'un accompagnement international depuis 2012.

Collectif Guatemala - Acoquate: Bonjour Juana, et merci de nous recevoir chez vous. Comment décrivez-vous votre travail comme défenseure des droits humains ?

Juana Sánchez : Tout d'abord, le plus important est de raconter notre histoire, de conter ce qu'il s'est passé dans notre village

pendant la guerre. Souvent, les enfants et adolescent.e.s du village qui étudient au collège et au lycée me rendent visite pour que je leur raconte l'histoire du village, les violences pendant la guerre, et comment nous nous sommes organisé.e.s entre survivants pour former l'Association pour la Justice et la Réconciliation (AJR).

Ensuite, quand nous avons formé *Flor de Maguey*, association de femmes ixiles victimes de violences sexuelles,

nous avons participé à des ateliers sur l'histoire du conflit armé. Quand nous sommes allé.e.s témoigner lors des procès, nous avons aussi reçu un accompagnement psychologique et des thérapies corporelles, comme processus de sanation, afin de soigner notre tristesse.

Enfin, je participe aux activités du Centre d'Action Légale pour les Droits de l'Homme (CALDH), à Nebajet à la capitale de Guatemala. Mes fils m'accompagnent et prennent soin de moi. Durant les réunions, je pense que les femmes et les hommes sont égaux, tou.te.s participent, s'écoutent et se respectent.



© Geoffrey Renimel

Juana torréfie sa récolte de café dans sa cuisine



Juana en présence de Cécile, accompagnatrice internationale du Collectif Guatemala.

Collectif Guatemala - Acoquate : Quel a été votre parcours ?

Juana Sánchez : Malheureusement, la loi n'a pas été appliquée contre Efraín Ríos Montt. Ce que nous voulons, c'est simplement l'application de la loi contre les violences, et que la justice soit faite pour tous.

L'armée est venue et ils ont assassiné les femmes, les hommes, les enfants du village. Ils sont venus et ils ont tué la plupart de mes cousins dans leurs maisons. Mes oncles, mes tantes, ils avaient 10, 12, 14 ans. En 1976, ils ont commencé à séquestrer les villageois, jusque dans les années 1980. Nous-mêmes avons dû chercher nos disparu.e.s et les enterrer.

Collectif Guatemala - Acoquate : Quels obstacles avez-vous rencontré sur votre chemin ?

Juana Sánchez : Très souvent je me suis sentie en danger, parce qu'ils m'ont toujours persécutée. Le 19 avril 1982, des soldats sont rentrés dans ma maison, ils m'ont enlevée, violée puis séquestrée. Les autres femmes du village qui ont souffert comme moi n'ont jamais voulu en parler. Ce fut effroyable, cette vie que nous avons vécue.

Par la suite, j'ai souffert d'hémorragies pendant un an, et je me suis soignée avec des plantes médicinales. Je suis ensuite partie travailler pendant 4 ans dans une exploitation agricole et c'est comme ça que l'armée m'a laissée la vie sauve. Mon époux aussi a été séquestré par l'armée, mais lui ne veut pas témoigner. Il me dit que la guerre peut resurgir à tout moment, alors pourquoi témoigner ? Mais lui aussi a souffert et continue de souffrir comme moi, toute notre vie nous avons souffert.

C'est pour ça que je ne veux pas que s'oublie notre histoire. J'ai lutté et travaillé dur pour mon village. J'ai défendu les femmes quand l'armée les a capturées ainsi que leurs époux. Mais ils nous ont lancé des bombes lacrymogènes. Tout ce que je dis, ce n'est

que la vérité, c'est notre histoire.

Collectif Guatemala - Acoquate: Qu'est-ce que cela veut dire pour vous, vivre comme défenseure des droits humains?

Juana Sánchez : Je veux continuer à lutter pour mon peuple et pour mon village. Je me préoccupe beaucoup pour mon peuple. Merci à Dieu, en 2002 nous avons commencé à nous organiser entre sages-femmes Mayas pour pouvoir continuer à travailler avec les femmes enceintes, et pour que notre travail et notre connaissance ancestrale soit reconnus à leur juste valeur. Nous leur rendons visite, nous leur faisons des massages, nous leur donnons des plantes médicinales. Nous ne leur demandons rien en échange, ni un centime de quetzal.

Depuis quelques années, nous luttons à Chajul et à Nebaj pour que le gouvernement nous rende 5 exploitations agricoles confisquées pendant le conflit. Dans mon village, à Cotzal, il y a des gens qui n'ont pas de maison, nulle part pour vivre, ni de terres à cultiver. Ils doivent payer une rente tous les mois. Je pense que le gouvernement devrait plus penser à nous, il devrait nous rendre les exploitations car nous tous en avons besoin pour vivre. Merci à Dieu, je suis toujours présente dans ces luttes-là. Mes enfants me disent « Maman, nous voyons comment vous luttez pour les gens. Nous remercions Dieu de vous avoir laissé la vie sauve, pourvu que vous puissiez accomplir ce pourquoi vous luttez ».



Juana dans sa ferme, près du village de Cotzal.

Collectif Guatemala - Acoquate : Merci infiniment pour votre confiance. Pour conclure, pourriez-vous partager vos espoirs pour le futur ?

Juana Sánchez : Pourvu qu'il n'y ait plus jamais de violences. C'est pour ça que nous voulons que justice soit faite contre le génocide, et que la loi s'applique contre les responsables.■

Un Ixil à l'honneur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

par Coralie Morand

Originaire de Santa María Nebaj et ancien membre bénévole du Collectif Guatemala, Miguel de León Ceto a soutenu, le 6 décembre dernier, sa thèse en sociologie intitulée « Résistance et religion au Guatemala. Le cas des Maya – Ixil, 1930-1990 ». À cette occasion, il a accordé un entretien privilégié au Collectif Guatemala.

Qu'est-ce qui vous a mené au choix de ce sujet d'étude ?

J'ai commencé à travailler il y a 5 ans sur la religion et l'arrivée des Églises évangéliques en région ixile, sujet qui n'avait pas vraiment été travaillé et qui était lié à mon histoire et à celle du pays. Je me suis aussi intéressé aux périodes de résistance dans la région, d'après les témoignages recueillis dans les communautés.

Dans votre thèse, vous parlez d'ethno-résistance, de quoi s'agit-il ?

Au départ, ce devait même être le titre, mais « ethno » c'est « personnes qui ont la même origine », donc ça peut être n'importe quel peuple et, « résistance » c'est un phénomène mondial. Une amie m'a dit « Avec 'ethno-résistance', on aura l'impression que c'est un phénomène lié seulement aux indiens or la résistance est un phénomène plus vaste, partagé par beaucoup de personnes ». J'ai choisi ce terme parce que c'est la résistance d'un peuple en particulier ; parce que le fait d'être Ixil est une source de résistance liée à ta langue, ta culture, ton histoire.

Le 1^{er} avril, le décès de Ríos Montt¹ a mis fin au procès pour génocide à son encontre. Le 3 août, un tribunal a jugé José Mauricio Rodríguez Sánchez (chef des renseignements de Ríos Montt) innocent du crime de génocide dont il était accusé, mais a reconnu que les Ixils ont été victimes de génocide². Comment analysez-vous cela ?



© Maria Paola Montisci

Soutenance de thèse le 6 novembre 2018

Si on se concentre sur les faits, il est admis que des actes de génocide ont été commis, on ne peut pas nier qu'il y ait eu cette intention de la part de l'État. Le problème est aussi politique parce que, en 2013, Ríos Montt avait été condamné mais des pressions des oligarques du Comité Coordinateur d'Associations Agricoles, Commerciales, Industrielles et Financières (CACIF) sur le système de justice ont changé tout le procès. L'oligarchie développe une stratégie, aux niveaux national et international. Ils disent que la reconnaissance du génocide nuit à la bonne image du pays. Évidemment, pour moi, c'est très dur le fait que personne ne soit condamné ; la dernière sentence, qui dit qu'il y a eu génocide sans nommer de responsable, c'est n'importe quoi. Mais c'est un pas.

Le Guatemala traverse actuellement une crise politique grave³. Quel regard portez-vous sur l'avenir de votre pays ?

Je vois l'essor d'une nouvelle génération qui n'a pas peur car elle n'a pas vécu le conflit armé. Mais la classe politique fonctionne de la même manière depuis 20 ans. Le parti qui a le plus d'argent gagne, et l'argent vient toujours des mêmes réseaux. À vrai dire, je ne sais pas ce qu'il va se passer parce qu'on est à un point où tous les camps politiques ont compris où était le cœur du problème. L'armée et l'oligarchie n'accepteront pas le changement. La nouvelle génération et les mouvements sociaux classiques ont compris qu'il faut changer. C'est dur de le dire mais je pense que si on veut un changement radical au Guatemala, ça ne se fera pas sans violence. Je pense que ça, tout le monde l'a compris. Je crois que nous sommes dans une période où les mécanismes de la démocratie libérale ne marchent pas ; et en face, ils ne vont pas utiliser des moyens démocratiques, ils vont utiliser les moyens habituels, la violence. Et là ça devient dangereux.

Trois défenseur.e.s ont récemment été assassiné.e.s à Nebaj⁴ quelle est votre analyse ?

D'un côté, il y a la lutte contre l'impunité ; de l'autre la persécution des gens qui défendent leur territoire, leur culture, leur vie. Les mouvements sociaux du pays doivent comprendre que la seule solution c'est l'unité. Une des choses qui ont uni les organisations paysannes et indiennes c'est la violence ; chaque organisation a 1 à 3 personnes en prison. Il faut construire une vraie unité, pas une unité de façade. Mais j'ai parfois des doutes parce que, jusqu'à présent, les dirigeant.e.s de ces organisations sont de la même génération et ils ont des conflits qui viennent de loin. J'espère que les nouvelles générations ne vont pas seulement se battre contre le pouvoir dominant mais aussi se battre à l'intérieur de chaque organisation pour que les choses évoluent. ■

1. « Guatemala : mort de l'ancien dictateur et génocidaire Efraim Ríos Montt », RFI, 02/04/2018, <https://bit.ly/2DRVD5w>

2. Kenneth Monzón et William Oliva, « Un tribunal absout Mauricio Rodríguez Sánchez, à la majorité des voix, du crime de génocide », Prensa Libre, 26/09/2018, <https://bit.ly/2N3ekUX>

3. Collectif Guatemala, « Moins de droits, plus de violences : le continuum de détérioration des droits des femmes », *Solidarité Guatemala* 225, 10.18, <https://bit.ly/2D48LVM>

4. Collectif Guatemala, « Crise politique au Guatemala », 26.09.18, <https://bit.ly/2OF9VNA>

Cas Dos Erres : un ancien militaire condamné à 5160 ans de prison

Le 22 Novembre dernier, l'ancien militaire Santos López Alonzo a été condamné à 5160 ans de prison pour les crimes commis les 6, 7 et 8 décembre 1982, sous la dictature militaire du général Efraín Ríos Montt. Durant ces trois jours, une troupe de militaires hautement entraînés, les "Kaibiles", ont brutalement torturé et massacré les plus de 200 hommes, femmes et enfants de la communauté des Dos Erres, dans le département du Petén. Au matin du 9 décembre, la communauté avait été entièrement rayée de la carte.

36 ans plus tard et suite à cinq autres condamnations d'anciens militaires impliqués (en 2011), Santos López Alonso a été condamné à 30 ans de prison pour l'assassinat de chacune des 171 victimes pour lesquelles il a été jugé responsable (sentence symbolique de 5130 ans). Il a également été condamné à 30 ans supplémentaires pour crimes contre l'humanité.

Au-delà des crimes perpétrés contre la communauté, l'ancien militaire était également accusé d'avoir altéré le registre civil d'un jeune garçon, Ramiro Osorio Cristales, enlevé le 8 décembre suite au massacre, pour le déclarer comme son fils, ainsi que de crimes contre l'humanité dans le cas spécifique de Ramiro. Cette dernière accusation repose sur les traitements inhumains auxquels Ramiro aurait été exposé étant enfant et les séquelles physiques et psychologiques qu'il en conserve. Les peines respectives de 8 et 30 ans demandées par l'accusation n'ont pas été accordées.

Cette sentence est une avancée de plus pour la dénonciation des crimes commis durant la guerre civile au Guatemala et une victoire pour les membres de famille des victimes du massacres de Dos Erres, qui attendent aujourd'hui une indemnisation du gouvernement pour les terres qu'ils ont perdu.

L'ex-ministre Vielman arrêté et accusé de torture et meurtre, nouvelles charges contre Sperisen

Quatre anciens responsables du gouvernement et des forces de sécurité guatémaltèques, dont **Carlos Vielmann**, ministre de l'Intérieur de 2004 à 2007, et l'ex sous-directeur de la police, ont été arrêtés au Guatemala fin octobre et placés en détention préventive, pour exécutions extra-judiciaires et torture, dans une enquête menée par le Ministère Public et soutenue par la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (Cicig).

La justice guatémaltèque entend faire la pleine lumière sur l'implication de ces hommes dans le « Plan Gavilán ». Le 22 octobre 2005, 19 prisonniers s'échappaient de la prison de haute sécurité «**El Infiernito**». Un plan aurait alors été échafaudé pour retrouver les fugitifs et les exécuter. Sept d'entre ont été abattus, et au moins quatre autres auraient été torturés. Selon le Ministère public guatémaltèque, les forces de sécurité étaient organisées en deux groupes : l'un, officiel, censé retrouver les fugitifs; le second, «extra-officiel», chargé de les exécuter. Ce deuxième groupe devait mettre en scène une confrontation armée entre les prisonniers et les forces de l'ordre, de façon à justifier la mort de ces derniers comme étant le résultat d'un échange de tirs.

Parmi les personnes citées à comparaître par le Ministère public, il y a aussi l'ancien chef de la PNC, **Erwin Sperisen**, qui a récemment fait appel de sa condamnation à Genève pour une affaire similaire survenue dans une autre prison. Ce citoyen suisse et guatémaltèque, ancien directeur de la Police Nationale Civile avait été détenu à Genève en 2012 et jugé en 2014 pour **assassinats et exécutions sommaires de détenus** du centre pénitentiaire **Pavón** (en 2006) et de détenus évadés du centre pénitentiaire **El Infiernito** (en 2005). En plus de ces affaires, il avait été impliqué dans le massacre provoqué lors d'une expulsion extrêmement violente effectuée par la police contre des paysans occupant la **finca Nueva Linda**, dans le département de Mazatenango (côte Sud du pays) (en 2004). 800 familles occupaient cette *finca* pour exiger justice pour leur camarade Hector Reyes, un leader paysan victime de disparition forcée l'année précédente. S'il n'a pas pu être jugé pour ces faits, le tribunal criminel de Genève l'ayant condamné avait néanmoins fait mention de cette affaire dans sa délibération.

Carlos Vielman, qui a la double nationalité espagnole et guatémaltèque avait quant à lui été détenu en Espagne, jugé par un tribunal madrilène pour son rôle dans les assassinats de **Pavón**, mais acquitté en mars 2017. **Javier Figueroa**, ancien bras droit d'Erwin Sperisen, et réfugié en Autriche a été acquitté par un Jury populaire de ce pays en 2014. Son frère Aldo Stefano Figueroa Diaz a été condamné à 15 ans de prison au Guatemala pour exécutions de détenus.

En plus d'une nouvelle opportunité de juger Carlos Vielman, au Guatemala cette fois, « si ces faits sont confirmés, ils représentent un développement important qui devrait intéresser la justice suisse, et pourraient se transformer en autant de charges nouvelles contre M. Sperisen », indique Philip Grant, directeur de TRIAL International, qui rappelle que ce dernier n'est pas extradable

Le reste de l'actualité du Collectif Guatemala

- Le 24 novembre nous recevions **Leiria Vay**, défenseure des droits humains membre de CODECA. Retrouvez notre communiqué sur notre site internet : <https://bit.ly/2PtF5TG>

- Après son intervention à Toulouse le 24 novembre, **Lolita Chávez** a réalisé une vidéo pour dénoncer les déplacements de population dans le Petén et l'implication de l'entreprise française Perenco. Vous pouvez aussi la retrouver sur notre site internet.

- La fin de l'année approchant, c'est l'occasion de vous rappeler que pour tout **don** fait à l'association avant le 31 décembre peut être déductible des impôts à hauteur de 66%. L'occasion de nous aider à assurer nos activités régulières pour l'année prochaine (recrutement, formation et envoi de volontaires, organisation d'une tournée de défenseur.e.s, activités de plaidoyer et publication du *Solidarité Guatemala*) mais aussi de nous permettre d'organiser des événements pour fêter nos 40 ans d'existence !

Le Collectif Guatemala

Qui sommes-nous ?

Fondé en 1979 par des réfugié.e.s guatémaltèques et des militant.e.s français.e.s, le Collectif Guatemala est une association loi 1901 de solidarité internationale qui a pour objet d'apporter un soutien matériel et moral aux luttes des populations guatémaltèques pour le respect des libertés publiques, des droits humains, de la justice sociale et de l'environnement. Il est constitué de bénévoles et d'une coordinatrice sur lesquels repose la vie de l'association.

Les activités du Collectif au Guatemala

● L'accompagnement international

✓ des populations autochtones victimes du conflit armé, impliquées dans des procès contre les responsables de crimes de génocide, crimes contre l'humanité, disparitions forcées et violations sexuelles,
✓ des personnes et organisations menacées du fait de leurs activités de défense des droits humains et des droits collectifs (droits des peuples autochtones et défense du territoire).

Comment ?

✓ à la demande des groupes, victimes ou témoins menacés,
✓ en recherchant et en préparant des volontaires qui resteront au minimum 6 mois sur le terrain.

Pourquoi ?

✓ pour établir une présence dissuasive,
✓ pour avoir un rôle d'observateur,
✓ pour relayer l'information.

Les accompagnateurs/trices sont des volontaires majeur.e.s, de tous horizons, désirant s'engager sur le terrain. Des sessions d'information et de préparation ont lieu en France avant le départ. Au Guatemala, les accompagnateurs/trices sont intégrés au projet international d'accompagnement ACOGUATE.

Les activités du Collectif en France

● L'appui aux organisations de la société civile guatémaltèque qui luttent pour plus de justice et de démocratie

✓ en relayant des dénonciations de violations des droits humains,
✓ en organisant des campagnes pour soutenir leurs revendications,
✓ en recherchant des financements pour soutenir leurs projets
✓ en recevant en France et en Europe des représentant.e.s de différentes organisations pour leur permettre de rencontrer des décideurs politiques ainsi que d'autres mouvements sociaux et de défense des droits humains.

● L'information et la sensibilisation du public français

Sur quoi ?

✓ la situation politique et sociale au Guatemala,
✓ la situation des droits humains,
✓ l'action des organisations populaires, autochtones et paysannes.

Comment ?

✓ par la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle, *Solidarité Guatemala*,
✓ par l'organisation ou la participation à des conférences, débats, projections documentaires,
✓ par des réunions mensuelles ouvertes à toute personne intéressée,
✓ par la diffusion d'informations via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook),
✓ par l'organisation de réunions de plaidoyer.

● Le travail en réseau avec différents types de partenaires présents au Guatemala

✓ associatifs,
✓ diplomatiques.

Contact : collectifguatemala@gmail.com — 01.43.73.49.60

Site internet : <http://collectifguatemala.org/>

Merci à nos partenaires



FDVA
FONDÉ POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



FONDATION
un
monde
par
tous



Fonds de dotation

ADHÉSION / ABONNEMENT

Le Collectif Guatemala vous propose plusieurs formules de soutien :

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Adhésion au Collectif, permettant de recevoir la Lettre d'information - <i>Solidarité Guatemala</i> | 23 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à tarif réduit (étudiants, chômeurs etc. joindre justificatif) | 15 € |
| <input type="checkbox"/> Don, un soutien supplémentaire pour nos activités | |

Total :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courrier électronique

Je souhaite être informé(e) par e-mail des activités du Collectif Guatemala

Je souhaite faire partie du Réseau d'alertes urgentes électronique

Les dons et cotisations peuvent être déductibles des impôts à hauteur de 66%.

Chèque à l'ordre du Collectif Guatemala, à envoyer à l'adresse suivante:

Collectif Guatemala
21ter, rue Voltaire
75011 Paris